

## LA FREDON ET LE ZEROPHYTO

Depuis le début du siècle, les statistiques sont stables : les usagers non agricoles utilisent 10% des pesticides déversés en France (jardins, entreprises publiques comme la SNCF). Et cela, malgré l'augmentation continue des usages agricoles et la diminution réelle des autres, en particulier les villes. Lancé au début des années 2000, un peu partout dans le désordre, l'enjeu « zéro phyto » est remis à l'honneur en 2012. Qui va mener la lutte contre les indésirables de nos trottoirs et de nos parcs ? Les élus, bien sûr. Mais qui va les conseiller ? Les associations d'environnement ou les professionnels des « phytosanitaires » ?

En Auvergne, ce sont les professionnels, c'est-à-dire les vendeurs de pesticides qui se proposent pour... éradiquer les pesticides en ville. En corrigeant le vocabulaire : il faut dire Phytopharmaceutiques, abrégé en phyto sanitaire, pour les petits cerveaux des usagers. La Fredon se fixe là une tâche noble et difficile, puisqu'il s'agit de se tirer une balle dans le pied. Bah, se poser en chevalier blanc qui « préserve la santé publique et améliore la qualité de l'eau » compense largement les ventes perdues. C'est l'occasion, d'ailleurs, de ratisser quelques profits annexes (brochures subventionnées...) tout en imposant un rythme bien conçu qui ralentit le mouvement.

### **Rennes, ville pionnière**

Tout le monde connaît Rennes comme la première ville qui a entrepris ce qui est devenu la démarche zéro phyto. Sur Google, on mentionne que la Direction des jardins de la ville de Rennes ne désherbe plus chimiquement les trottoirs depuis 1994. La ville signe en 2000 une charte (non détaillée) dont les objectifs sont « prévenir les risques de pollution et réduire l'usage des pesticides ». Une expérience est menée dans un quartier en 2001, puis étendue en 2005. En 2011, 92% des produits chimiques ont été éliminés. En 2012, les mesures arrivent les cimetières où, paraît-il, la plus petite herbe signerait le mépris de la collectivité pour ses morts. Dans une région où, il y a peu, l'on allait faner entre les tombes sans se poser de questions. Et voici que le 23 septembre 2016, Rennes devient la nouvelle capitale de la biodiversité, prenant la tête de 72 collectivités concurrentes.

### **Et Clermont-Ferrand ?**

On aimerait en dire autant de notre capitale, Clermont-Ferrand. Las, en 2011, une brève enquête, après avoir vu un employé vider son bidon dans un espace stabilisé fréquenté par des enfants, révèle un désintérêt total de nos élus pour une diminution quelconque de phytosanitaires. Voir ci-dessous dans la rubrique Pesticides, le compte rendu « Herbicides dans une aire de jeux d'enfants » avec son texte attaché : « La ville de Clermont désherbe avec précaution, vraiment ? ». L'ignorance des responsables qui croient encore à l'inocuité du glyphosate, leur méconnaissance des produits employés « ils changent chaque année, il faut choisir sur une liste de plusieurs centaines de formulations ! », leur indifférence face aux informations collectées par l'enquête, tout cela amène péniblement la Ville au petit niveau 2 d'aujourd'hui.

La loi sur l'eau de 1992, suivie par la charte de l'environnement de 2005, adossée à la Constitution, n'a pas mobilisé les villes dans la lutte contre la pollution de l'eau, même si certaines se sont lancées spontanément dans l'aventure. En 2014, la loi Labbé annonce l'interdiction des désherbants pour 2020, puis la loi de transition énergétique de 2015 l'avance au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous y sommes.

En Auvergne, et dans le reste de la France, un acteur principal tente de s'imposer partout. En 2012, la Fredon règne sur 7 régions avec une charte de son cru qui n'est pas encore acceptée par les 14 autres régions métropolitaines.

Le 3 octobre 2016, donc, la Fédération lance un appel angoissé dans *La Montagne* : « Qui sera prêt pour le Zéro phyto au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ? » C'est hélas vrai, tout le monde n'est pas

prêt, surtout en Auvergne, et cela grâce à elle qui, pourtant, « accompagne les communes volontaires dans la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces publics ». La Fredon d'Auvergne célèbre la réussite, incontournable, de Rennes, tout en éliminant d'office tous les autres partenaires (autres que financiers) potentiels, comme les CPIE, alors que celui de l'Indre est particulièrement inventif et actif. Et bien d'autres. Plus récemment, la fusion de l'Auvergne et du Rhône-Alpes oblige à ajouter la FRAPNA comme partenaire. Or, le nouveau président vient de couper les vivres à cette association, puissante, de protection de la nature.

C'est donc la Fredon, seule, qui continue de promouvoir l'avancée du zéro phyto dans notre AURA. Un seul interlocuteur est, évidemment, plus efficace que des expériences menées par les collectivités dans le désordre, et sans information fiable. Relisez les mots-clefs de l'affirmation : « accompagne... commune volontaire... gestion différenciée ».

### **Lisons attentivement**

Trois formulations précautionneuses, porteuses d'une gestion davantage dilatoire que différenciée, mot-clef lancé au début du siècle. L'accompagnement des communes volontaires consiste à leur faire payer – cher, 3500€ - l'adhésion à une charte, non détaillée, puis à souligner les éléments contraires à une réduction rapide des produits chimiques. Ce sont, listés par le responsable Fredon Auvergne lui-même, dans le texte du 3 octobre 2016 : l'aspect moins esthétique d'un désherbage non chimique, le temps passé et le coût plus élevés pour un travail mécanique et, obstacle rédhibitoire, « la plainte des habitants qui refusent l'herbe dans les espaces publics ». On ne saurait mieux faire semblant d'encourager les communes « volontaires » de se lancer dans un projet voué à l'échec... Là où le CPIE Brenne Berry (ex CPIE du Pays d'Azay) de l'Indre a placé en tête, et en continu, l'information et l'adhésion des habitants.

Mais, quand on a pour définition de lutter contre les organismes nuisibles, avec le secours de la chimie, on ne se refait pas. Il faut vendre quand même, sous tous les prétextes. D'où un plan en trois étapes présenté aux municipalités : traiter mieux, traiter moins, ne plus traiter (le plus tard possible avec l'alibi des plaintes des habitants).

Traiter mieux, c'est le cri de ralliement de l'agriculture raisonnée, ce faux-nez de la conventionnelle inventé par la FNSEA (et la Fredon est une émanation de ce syndicat). Cela consiste, dans un premier temps, à protéger les employés des espaces verts, mesure très généralement oubliée par les services techniques : celui qui arrosait joyeusement l'aire des jeux d'enfants en 2011 ne portait pas de tenue de protection, à moins que ses baskets éculées n'en soient le seul élément. C'est aussi le terme employé pour une des premières communes « volontaires », Vertaizon, en 2003 et 2004, invitée à utiliser la méthode waipuna, venue de Nouvelle Zélande. Il s'agissait de faire circuler une énorme machine posée sur un gros camion, qui chauffait un désherbant à 70°, impossible à manier dans des ruelles trop étroites, malgré des lances et un petit chariot. On en rit encore, jaune ! Comme à Billon, autre volontaire, qui a aussi sa vieille ville aux rues exigües. L'expérience n'a pas dépassé les deux années. Mais, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, et plus cher ?

C'est qu'il s'agissait de profiter d'une réglementation annoncée depuis la loi sur l'eau de 1992 pour vendre un maximum d'engins nouveaux. La Fredon qui fait partie du « réseau professionnel d'accompagnement des collectivités » listé en 2015 par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale - qui a pris le train en marche), s'efforce de pousser les collectivités à acheter des désherbants thermiques, abandonnés ailleurs, tout en déplorant le surcoût des techniques mécaniques infligé aux municipalités. Car il faut bien renoncer aux pompes doseuses pour le désherbage chimique encore proposées en 2010...

L'usage contrôlé de l'amiante, cela ne vous rappelle rien ?

**Merci qui ?**

En fin de compte, « le curseur des communes prêtes pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 serait à 20% en Auvergne ». Cette lamentation semble, au contraire, résonner comme un cri de victoire ! L'Auvergne n'est pas prête à renoncer aux désherbants chimiques, grâce à ses habitants qui « refusent l'herbe dans les espaces publics ». Et grâce aux encouragements du professionnel qui accompagne les collectivités dans leur inertie et dans leur refus de changer de « culture ». Et qui sanctionne les pionniers et les indépendants. Ambert, par exemple, dont le service des espaces verts besogne depuis le début du siècle (en 2003, l'année de la canicule, les fleurs n'étaient plus arrosées), se voit forcé d'adhérer à la charte par la Fredon, en 2013, qui récompense ainsi dix ans de travail par un petit niveau 2. Encore bravo pour la résistance des vendeurs de pesticides. En fait, la stratégie semble nationale, mais il faut faire une autre plongée au pays de la googlitude. Et n'oublions pas que « Phyto » est devenu, à la sauce fredon, synonyme d'herbicide. Le zéro pesticide (insecticides, raticides, biocides en tous genre) n'est pas abordé dans les réunions de la Fédération. Par pudeur, certainement.